

*SOUS LE SIGNE
DE LA PÉRÉGRINATION
ACADÉMIQUE :
LA FORMATION
UNIVERSITAIRE
DES MÉDECINS
DU CANTON
DE FRIBOURG (SUISSE)
AU XIX^e SIÈCLE*

—
Alain BOSSON

Alain BOSSON
Université de Fribourg

Quels étaient les parcours académiques des praticiens fribourgeois du XIX^e siècle ? Quelles motivations, quelles considérations, au sens large du terme, ont poussé les candidats médecins de l'une des régions de Suisse parmi les plus pauvres et les plus réfractaires aux lumières de

6 - Nécrologie de Denis Oberson, *Nouvelles Étrennes Fribourgeoises* (NEF), 1940, p. 219.

7 - BOSCHUNG (Peter), « Kollegiale Bemerkungen aus heutiger Sicht zur *Histoire des médecins fribourgeois* (1850-1900) von Alain Bosson », *Freiburger Geschichtsblätter*, 1998, p. 181. « En Singine [district germanophone], on entendait occasionnellement, jusque dans la première moitié du XX^e siècle, l'avis que deux professions étaient hors de question pour un catholique : le métier de fromager et celui de médecin. Le fromager, parce qu'il n'aurait pas le temps d'assister à la messe dominicale (toujours le matin en ce temps-là) ; le médecin, car les étudiants en médecine couraient le danger de perdre leur foi à l'université ». [traduction A. Bosson]

8 - MOREL (C.), *L'Université catholique internationale de Fribourg (Suisse)*, Fribourg, 1895, p. 23. Cité dans BUGNARD (Pierre-Philippe), *Le Machiavélisme de village. La Gruyère face à la République chrétienne de Fribourg (1881-1913)*, Lausanne, Le Front littéraire, 1983, p. 31.

reviendrons – avec un taux de 43,6 % de non-Fribourgeois parmi les 41 médecins patentés entre 1878 et 1900. Aux incertitudes d'une carrière difficile et aux perspectives peu claires, les familles de l'ancien patriciat et de la bourgeoisie fortunée préfèrent orienter leurs rejetons vers les métiers de la parole, et en particulier vers de solides études de droit et le brevet d'avocat, premiers jalons de beaucoup de carrières politiques. Dans un canton où le seul établissement d'enseignement secondaire, le collège Saint-Michel, est conçu surtout comme une pépinière de vocations religieuses et qui, dans la tradition jésuite, favorise les humanités mais ne réserve qu'une part réduite aux sciences naturelles, les vocations médicales ne sont pas toujours comprises et encore moins encouragées, surtout quand le père n'est ni médecin ni pharmacien. Lorsque Denis Oberson (1867-1939), fils d'un restaurateur aisé, se lance dans les études de médecine – accomplies brillamment – son entourage ne semble pas enchanté par son choix de carrière : « Ses études de Lycée achevées (...), Denis, pour suivre une vocation qu'il croyait sienne, alors qu'au dire de tous ceux qui le connaissaient, le barreau où il eût brillé, eût mieux convenu à son tempérament d'orateur, s'en fut commencer ses études à Genève. Il y fut là aussi élève brillant et y devint assistant du professeur Schiff qui l'avait en particulière estime⁶ ».

Comme en témoigne dans un article récent le Dr Peter Boschung, médecin et homme de lettres fribourgeois qui a pratiqué dans la localité de Flamatt entre 1945 et 1980, la vocation médicale était plutôt mal perçue dans certains milieux fervents : « Im Senseland war noch in der ersten Hälfte des 20. Jahrhunderts gelegentlich die Meinung zu hören, zwei Berufe kämen für einen Katholiken nicht in Frage : Käser und Arzt. Käser nicht,

weil diese keine Zeit hätten, der Sonntagsmesse (damals immer am Vormittag) beizuwohnen, Arzt nicht, weil die Medizinstudenten Gefahr laufen würden, an den Universitäten den Glauben zu verlieren⁷ ».

A la fin du XIX^e siècle en tout cas, la crainte que les étudiants catholiques soient détournés de leur foi dans des universités suisses ou étrangères est un des arguments brandis par Georges Python pour justifier la fondation de l'université de Fribourg (1889). Quelques années plus tard, le chancelier des, partage ces craintes. « Combien de jeunes gens ont perdu la foi de leurs pères en écoutant, insuffisamment armés de philosophie et de dialectique, l'exposition habile des théories décevantes qui ont cours maintenant dans presque toutes les facultés de médecine. Fribourg ne permettra pas que l'on creuse à Dieu un sépulcre, au lieu de lui élever un temple⁸ ».

L'ouverture à Fribourg du premier propédeutique de médecine en 1898 et du deuxième en 1937 se veut une réponse des autorités conservatrices catholiques face à cette problématique. Mais les médecins qui ont pratiqué dans le canton au XIX^e siècle ont tous, sans exception, accompli l'ensemble de leur formation dans les universités suisses – en terre protestante – ou étrangères. Nous le verrons, les Fribourgeois ont longtemps préféré ces dernières ; mais arrêtons-nous d'abord, brièvement, dans les universités suisses.

UN TOUR D'HORIZON DANS LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE SUISSE

A l'exception de l'université de Bâle, fondée en 1460 et foyer important de l'humanisme rhéan, la Suisse ne se dote

que tardivement d'universités et de facultés de médecine. A Zurich, à l'initiative de trois médecins réputés, Salomon Schinz, Johann Heinrich Rahn et Hans Caspar Hirzel, une école de médecine ouvre ses portes en 1782. L'état de Zurich transformera cet institut privé en établissement cantonal en 1804⁹, mais ce n'est qu'en 1833, date de la fondation de l'université de Zurich, qu'une véritable faculté de médecine est inaugurée. Berne en 1834, puis Genève en 1876 et Lausanne en 1890 lui emboîtent le pas. Avant l'ouverture des facultés de médecine dans la partie francophone du pays, on constate donc que les possibilités d'étudier la médecine en Suisse étaient plutôt réduites, particulièrement si l'on considère que Bâle, Berne et Zurich sont les trois principales villes protestantes du pays, incarnations d'une Suisse dynamique et moderne honnie par les élites fribourgeoises. L'épisode de la guerre civile du Sonderbund (1847), où Fribourg et ses alliés catholiques sont défaits par l'armée fédérale, et qui marque l'avènement et l'hégémonie de la Suisse radicale, restera longtemps un traumatisme dans la mémoire collective fribourgeoise. En 1918 encore, la principale personnalité médicale du canton, le docteur Gustave Clément (1868-1940)¹⁰, député conservateur-catholique et ténor du Grand Conseil fribourgeois (parlement), dans un débat sur le budget de l'université de Fribourg, critiquait en ces termes les autres établissements suisses, avec une attaque marquée contre l'université de Zurich. « L'enseignement rationaliste d'universités d'autres cantons n'a pas été sans répercussion sur les événements actuels. Bon nombre de révolutionnaires russes ont été les élèves de nos universités suisses. Peut-on dire que celles-ci n'ont aucune responsabilité dans l'éclosion et la propagation doctrinale du bolchévisme actuel ? Quand on

considère seulement l'architecture et la grotesque décoration du nouveau bâtiment de l'université de Zurich, monument exotique sans racine dans le pays, pesante affirmation et glorification du matérialisme et d'un paganisme sensuel, qui semble avoir pris à tâche de laisser ignorer que le christianisme a passé sur le monde, on ne s'étonne plus de voir tout ce qui fermente dans son voisinage et d'entendre une partie de ses élèves prôner ouvertement le mépris des devoirs militaires et patriotiques. Notre Université, gardienne de nos plus chères convictions traditionnelles chrétiennes, est une force sociale de première importance, dont l'action ne doit pas rester locale, mais rayonner au dehors ; aussi devons-nous la soutenir de toute notre énergie¹¹ ». Ces propos enflammés furent accueillis, d'après le procès-verbal, par une salve d'applaudissements. Mais quittons la Suisse pour retrouver les traces des futurs praticiens fribourgeois du XIX^e siècle.

AVANT 1878, PRÉPONDÉRANCE DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Reconstituer le cursus académique des médecins considérés dans cette recherche est une tâche qui n'est pas aisée, de prime abord. Les sources manuscrites dites officielles, à savoir les protocoles et les copies-lettres de la commission de santé, contiennent assez souvent des renseignements sur la formation des candidats qui se soumettaient à l'examen en vue de l'obtention de la patente. D'autres documents, comme *le registre des passeports*, où sont consignés les motifs des séjours à l'étranger des ressortissants fribourgeois, complètent utilement des données parfois lacunaires¹². Les thèses de doctorat imprimées, les listes des étudiants publiées par les

9 - Dans son journal d'étudiant, le médecin thurgovien Elias Haffter (1803-1861) brosse un tableau intéressant sur la vie étudiante en l'Institut médical de Zurich en 1823. A noter que le futur docteur Haffter a terminé ses études à Wurtzbourg, où il obtient son doctorat, avant d'entreprendre une série de stages en Allemagne et en Autriche, ponctués par un séjour prolongé à Vienne. HAFETER (Carl), *Tagebuch des Zürcher Medizinstudenten Elias Haffter aus dem Jahre 1823*, Zurich, Hans Rohr, 1976, 72 p.

10 - Chef de clinique chirurgicale dans la clinique privée de César Roux à Lausanne (1897-1899), le docteur Clément assumera les plus hautes fonctions médicales dans son canton d'origine dès son retour en 1900 : chirurgien-chef de l'hôpital de Riaz (1900), de l'hôpital des Bourgeois (1904), de l'hôpital cantonal (1920).

11 - Séance ordinaire du 27 décembre 1918, *Bulletin des délibérations du Grand Conseil du Canton de Fribourg - tome LXX 1918*, Fribourg, St-Paul, 1919, p. 277.

12 - Les protocoles de la commission de santé

pour la période 1809-1821 étant introuvables, le *registre des passeports* nous permet de compléter quelques cursus. On apprend, pour ne donner qu'un exemple, que le docteur Joseph Ody (1789-1850) a obtenu un passeport pour Vienne, en 1814, afin d'y achever ses études. Archives de l'État de Fribourg (AEF), *Registre des passeports*, la, n° 748.

13 - Concrètement, un médecin qui aurait souhaité pratiquer son art dans toute la Suisse aurait été contraint, jusque dans les années 1860 - et l'adoption d'un premier concordat entre cantons de Suisse orientale - à subir vingt-cinq examens devant autant de commissions de santé ! SCHNYDER (Heinrich), CASTELLA (Félix), *La Médecine cantonale, ou les Cantons de la Suisse romande en présence du concordat médical. Étude médico-politique*, Fribourg, Labastrou, 1869, 43 p.

14 - Une étude approfondie et étayée par des chiffres reste à mener, mais les nombreux indices déjà en notre possession nous font admettre cette hypothèse. Trois des figures médicales fribourgeoises les plus connues du

diverses universités, les articles biographiques ou nécrologiques publiés dans la presse ou dans les revues des sociétés savantes auxquelles, souvent, appartenaient les membres du corps médical, fournissent de nombreux éléments qui complètent les données et nous permettent d'établir les faits sur des bases statistiques vérifiées.

Sur les 123 médecins recensés ayant pratiqué dans le canton entre 1850 et 1900, 79 ont obtenu leur patente avant 1878, c'est-à-dire avant l'entrée en vigueur de la loi fédérale suisse de 1877 sur le libre établissement des médecins qui mettra un terme aux prérogatives cantonales en la matière. Avant cette date, le canton de Fribourg exigeait de tout candidat à l'exercice médical sur son territoire qu'il se soumette à un long examen, théorique et pratique, sans reconnaître aucune équivalence pour les détenteurs de patentes d'un autre canton¹³. De ce groupe de 79 médecins, nous connaissons le cursus complet de 43 d'entre eux, et nous savons dans quel(s) pays 56 ont étudié. Considérons de près les résultats.

Si les Fribourgeois du XVIII^e siècle et des deux premières décennies du XIX^e siècle semblent s'être rendus plus volontiers dans les universités françaises¹⁴, c'est en priorité vers l'Allemagne que sont partis se former bon nombre d'étudiants patentés avant 1878. Autre élément important, la grande majorité des 43 médecins dont nous connaissons le cursus universitaire complet ont été des adeptes de la « peregrinatio academica » : 32 ont étudié dans au moins deux universités, parmi lesquels 8 ont étudié dans quatre universités ou plus. Des 79 médecins patentés avant 1878, nous connaissons en outre le ou les pays d'études de 56 d'entre eux : 22 ont étudié dans au moins 2 pays différents.

Comme nous pouvons le constater dans le tableau n° 1, qui indique le nombre d'étudiants ayant accompli tout ou partie de la formation dans les différents pays mentionnés, l'Allemagne occupe la première place des pays de destination des futurs médecins durant cette période. La France, l'Autriche, et bien entendu les facultés suisses de médecine ont également attiré des étudiants, dans de moindres proportions. Comme 22 des étudiants considérés ont étudié dans plusieurs pays, la somme des totaux de chaque pays dépasse évidemment le nombre de 56. Il est intéressant d'ajouter que, parmi les 20 futurs médecins qui ont fréquenté les facultés de médecine suisses, 9 d'entre eux y ont commencé leurs études avant de partir pour l'étranger, 8 y sont venus pour terminer leur cursus ou pour y accomplir leur doctorat, 3 seulement y ont effectué la totalité de leur formation médicale.

Tableau n° 1
Pays d'études de 56 médecins patentés avant 1878

Allemagne	33
Suisse	20
France	18
Autriche	12
Italie	2

Plus révélateur de la prépondérance de l'Allemagne dans la formation des médecins du canton de Fribourg patentés jusqu'en 1878, le tableau n° 2 indique le nombre de doctorats obtenus dans les différents pays d'études, ainsi que le pourcentage relatif à l'ensemble des 32 doctorats attestés. Compte tenu du fait qu'une minorité de médecins de cette période ponctuait la fin de sa formation médicale par un doctorat, l'échantillon de 32 médecins - parmi lesquels 26 originaires du canton de Fribourg - peut

être considéré comme particulièrement représentatif.

Tableau n° 2
**Pays d'obtention du doctorat
 de 32 médecins patentés avant 1878**

Allemagne	25
France	3
Suisse	3
Autriche	1

Les universités les plus fréquentées par l'échantillonnage de 56 sur 79 médecins patentés avant 1878, à un moment ou à un autre de leur formation médicale, sont la faculté de médecine de Berne, où l'on commence volontiers ses études, qui vient en tête avec l'attestation du passage de 17 futurs médecins, suivie par les facultés de Wurtzbourg (13), Paris (13), Landshut-Munich (11), Strasbourg (10), Fribourg-en-Brigau (10), Vienne (8) et Prague (6). Les onze autres universités, parmi lesquelles cinq universités allemandes et les deux suisses restantes, Zurich et Bâle, se partagent la présence dans leurs rangs de 26 futurs médecins. Quant aux 32 doctorats attestés, ils se répartissent ainsi : Landshut et Munich (9) : les docteurs Jean-Nicolas Berchtold, François-Paul de Castella, François-Prosper Chollet, Claude Cosandey, Casimir Déglise, Xavier Glasson, Albert d'Odet, Charles Thorin et Joseph Zimmermann ; Wurtzbourg (6) : les docteurs Emile Badoud, Ernest de Castella, Edouard-Marcel Chiffelle, Oscar Engelhard, Eduard Huber et Jean-Louis Schaller ; Fribourg-en-Brigau (5) : les docteurs Maxime Clerc, Johann Friedrich Engelhard, François-Joseph Lagger, Joseph Rauch et Jean de Schaller ; Berne (3) : les docteurs Xavier Cuony, Auguste Delley et Félix Rémy ; Paris (3) : les docteurs Pierre Boéchat, Max de Buman et Jacques-Henri Girard de Cailleux ;

Heidelberg (2) : les docteurs Joseph Pasquier et Jean-Baptiste Thürler ; Leipzig (2) : les docteurs Jakob Josef Müller et Alexis Pégaitaz ; Berlin (1) : le docteur Nicolas Studer et Vienne (1) : le docteur Julien Esseiva.

L'ATTRAIT DE L'ALLEMAGNE

L'excellence et la renommée de l'enseignement médical dispensé dans les universités allemandes peut expliquer en partie l'engouement des Fribourgeois et des Confédérés pour les études outre-Rhin, mais d'autres facteurs ont pu intervenir dans le choix du pays d'études, comme la tradition catholique de certaines universités (Fribourg, Wurtzbourg ou Landshut-Munich) ou plus simplement l'exemple d'un parent ou d'un ami juriste. Entre familles qui se connaissent, on se transmet volontiers les bonnes adresses de pensions recommandables. Lorsque Jean-Baptiste Thürler (1823-1880), pour ne citer qu'un cas, se rend à Heidelberg en 1844, c'est pour y étudier le droit ; il l'abandonne cependant au bout d'une année pour s'adonner, dans la même université, à l'étude de la médecine. Les études en Allemagne, en tout cas pour les Fribourgeois de la première moitié du siècle, ne sont pas l'apanage des seuls futurs médecins. De nombreuses personnalités politiques et des juristes fribourgeois ont étudié le droit dans les universités allemandes¹⁵. La réunion à Fribourg¹⁶, le 11 février 1844, d'anciens étudiants de l'université de Fribourg-en-Brigau, outre les médecins Lagger, Renevey et Farvagnié, comprenait de nombreux juristes parmi lesquels les avocats Bourgknecht, X. Folly, Marcelin Bussard, Gendre, le notaire Stöcklin, le juge Berset, sans parler de Julien Schaller et André Castella, futurs conseillers d'État. Dans son article consa-

XVIII^e siècle ont accompli leurs études en France : Henri Landerset, physicien de ville à Fribourg entre 1729 et 1736 accomplit son doctorat à Strasbourg en 1722 ; Laurent-Bernard Schueler, auteur d'un ouvrage intitulé *Observations sur les causes qui ont retardé les progrès de la médecine* (1798), obtint son doctorat à Montpellier dans les années 1770 ; quant à François-Pierre Savary (1750-1821), Directeur en 1799-1801 de l'éphémère République Helvétique, il avait accompli ses études à Strasbourg et à Paris.

15 - Un an après avoir obtenu son doctorat en médecine à l'université de Munich, le docteur Albert d'Odet réussit, en 1843, dans la même université, son doctorat en droit.

16 - L'incident qui s'y déroula entre le docteur Farvagnié et Gendre, le secrétaire de la Société économique, et les suites de cette affaire ont été exposées dans RÜEGG (Ferdinand), « La barbe fatale du docteur Farvagnié », NEF, 1940, (73), p. 47-69.

17 - MAISSEN (Felici), « Westschweizer Professoren und Studenten an der Universität Ingolstadt - Landshut - München (1472-1914) », *Zeitschrift für Schweizerische Kirchengeschichte*, 1986, p. 136-143.

18 - PAULSEN (Friedrich), *Die deutschen Universitäten und das Universitätsstudium*, Berlin, Asher, 1902, p. 389. « Changer d'université a également une signification importante pour la formation [du médecin]. La pérégrination académique est à l'étudiant ce que l'ancien compagnonnage était à l'artisan. L'étudiant en médecine peut se rendre compte des diverses manières de voir les choses, et peut ainsi se détacher des étroitesse de vue de l'école. Il entre en contact avec une série d'hommes remarquables de sa discipline et acquiert ainsi une compréhension plus libre et plus approfondie ». [traduction A. Bosson]

19 - BUMAN (Max de), « J.-B. Thürler (1823-1880), docteur en médecine », *Bulletin de la Société*

cré aux professeurs et étudiants de Suisse occidentale qui ont fréquenté à un moment ou un autre l'université bavaoise d'Ingolstadt, transférée successivement à Landshut puis à Munich, Felici Maissen reproduit la liste des Fribourgeois qui y ont transité. On peut constater, pour la période 1802-1876, que le droit attire le plus d'étudiants (44 sur 92, soit 47,8 %), suivi de la médecine (25 étudiants, soit 27,1 %) ¹⁷.

« PEREGRINATIO ACADEMICA »

Une majorité assez nette d'étudiants en médecine, comme nous l'avons vu, et particulièrement ceux qui se sont formés dans les universités allemandes, ont été des adeptes de la « peregrinatio » académique, encore très ancrée au XIX^e siècle dans la tradition universitaire allemande. Heinrich Schnyder (1828-1900), médecin qui a exercé dans le canton de 1851 à 1873, a commencé ses études médicales à Berne, où il est resté quatre semestres (1847-1849), avant de se rendre à Prague (semestre d'hiver 1849-1850), à Vienne (semestre d'été 1850), à Berne de nouveau (semestre d'hiver 1850-1851) et enfin à Strasbourg (semestre d'été 1851). Le docteur Jean-Louis Schaller (1816-1880), secrétaire de la commission de santé de 1847 à 1880, a commencé ses études à Zurich avant de les poursuivre à Halle, à Berlin et à Wurtzbourg, où il a couronné ses études par le doctorat en 1838. Le docteur Maxime Clerc, enfin, médecin à Riaz de 1830 à 1878, a commencé ses études à Strasbourg, avant de se rendre à Paris, à Fribourg-en-Brigau où il obtient son doctorat, à Berlin, à Munich et à Vienne. Après avoir souligné l'importance et la spécificité allemande de la mobilité des étudiants au XIX^e siècle, Friedrich Paulsen en décrit ainsi les avantages du point de vue de la

formation et de l'ouverture d'esprit : « Aber auch für die wissenschaftliche Ausbildung ist ein Wechsel der Universität von Bedeutung. Was dem alten Handwerk die Wanderzeit war, das ist dem Studenten die akademische Wanderung ; er sieht, wie man anderswo die Dinge ansieht und treibt, und wird so von den einengenden Einfluss der Schule frei ; er tritt in Berührung mit einer Reihe hervorragender Männer seiner Wissenschaft und gewinnt so zu ihr ein freieres und tieferes Verhältnis ¹⁸ ».

Des désavantages inhérents à de trop fréquents changements d'universités, comme celui de se disperser et de n'assimiler que superficiellement les différentes matières exposées, semblent pourtant avoir motivé d'autres futurs médecins, une minorité, à ne fréquenter qu'une seule faculté de médecine. C'est par exemple le cas du docteur Jean-Louis Thürler, qui accomplit entièrement ses études et son doctorat à Heidelberg. « Ses études théoriques et pratiques s'achevèrent dans un seul centre, sous les mêmes maîtres et acquièrent, de ce fait, une unité, une direction générale qui eut plus tard les conséquences les plus heureuses dans la pratique. Il aimait à le rappeler, non sans railler avec malice l'étudiant migrateur, voyageant beaucoup, se perfectionnant sans limites, quoique toujours dans les rangs des irréguliers volontaires ¹⁹ ».

LONGUEUR ET COUT DES ÉTUDES

Tandis que la durée des études de médecine était de quatre ans en France ²⁰, elle pouvait s'allonger d'un semestre ou deux en Allemagne, selon les spécificités des règlements respectifs de chaque université. Ainsi l'université de Fribourg-en-Brigau, pour renforcer l'étude des

sciences accessoires et de l'histoire naturelle négligées, selon elle, dans les lycées, décide, en 1853, de porter à cinq le nombre d'années d'études à la faculté de médecine²¹. Mais en règle générale, peu d'étudiants en médecine achèvent leur cursus à la fin de leurs années ou semestres obligatoires. Citant une étude du docteur Paul Brouardel, Jacques Léonard affirme que la durée moyenne des études médicales en France est de sept ans²². Cette donnée semble devoir se vérifier pour les médecins fribourgeois qui ont effectué toutes leurs études médicales en France, si l'on considère les cursus du médecin François-Joseph Ducrest (1792-1859), physicien de ville à Fribourg de 1828 à 1854, qui a passé six ans à Paris et deux à Strasbourg, de Charles Python (1833-1896), médecin à Fribourg de 1862 à 1896, qui a étudié quatre ans à Strasbourg, un an à Paris, et un semestre à Lyon, ou de Benoît Fragnière, médecin à Farvagny de 1863 à 1896, qui étudie six ans à Strasbourg et passe un semestre de perfectionnement à Lyon suite à son échec aux examens cantonaux d'admission en 1860.

La durée réelle des études dans les universités germanophones ne semble pas beaucoup plus courte. Jean Hayoz, médecin établi dès 1870 dans les districts du Lac et de la Glâne, passe sept ans sur les bancs des facultés de médecine de Vienne et de Berne. Antonin Reydellet, qui décède en 1872 entre deux séances d'examen cantonaux pour la patente, avait commencé ses études en 1862 à Berne, et les avaient continuées jusqu'en 1869 en passant par Tübingen et Fribourg, avant de revenir à Berne où il se fait recevoir docteur en médecine. Hélas, les maigres renseignements à notre disposition sur la durée des études de quelques praticiens étudiés ici ne nous permettent que des suppositions à ce sujet. Les possibilités financières des étu-

dants, comme on le constate encore de nos jours, ont sans aucun doute influencé le déroulement de la formation, en l'accéléralant ou en la ralentissant selon les moyens.

Une chose, en revanche, est certaine : ce n'est qu'au prix « de grands sacrifices de temps et d'argent²³ » que les futurs médecins achèvent leur formation. Jacques Léonard mentionne des sommes très élevées pour le coût global d'une formation médicale complète en France²⁴. Les dédicaces aux parents figurant sur les thèses de doctorat suggèrent les grands sacrifices consentis pour le financement de la formation. Pierre Pugin, reçu docteur de l'université de Wurtzbourg en 1827, dédie sa thèse à son père et à son frère avec ces mots : « comme en témoignage de la très vive reconnaissance dont je suis pénétré pour les nombreux sacrifices que vous n'avez cessé de faire pour mon éducation²⁵ ». Lorsque les moyens font défaut, l'étudiant en médecine n'hésite pas à se livrer à divers petits travaux pour financer ses études ; c'est le cas notamment du docteur Alexis Pégaitaz (1842-1907), étudiant assidu du célèbre Rudolf Virchow à Berlin : « Les ressources dont dispose l'orphelin étant plus modestes, il est forcé de donner des leçons particulières, de faire des traductions, des copies pour se procurer les moyens de vivre et de payer ses études²⁶ ».

STAGES COMPLÉMENTAIRES

Une fois le cursus des études terminé, il est habituel que le jeune médecin, parfois déjà patenté par la commission de santé, aille parachever sa formation par des stages pratiques. La renommée et la tradition clinique de l'école française attirent vers les hôpitaux de Paris de nombreux stagiaires et assistants avides

fribourgeoise des sciences naturelles. Compte rendu 1879-1880, 1880, (1), p. II.

20 - Voir LÉONARD (Jacques), *Op. cit.*, p. 26.

21 - NAUCK (E. Th.), *Zur Geschichte des medizinischen Lehrplans und Unterrichts der Universität Freiburg im Breisgau, Freiburg im Breisgau, Kommissionsverlag Eberhard Albert, 1952, p. 56.*

22 - LÉONARD (Jacques), *Op. cit.*, p. 26.

23 - Déclaration de la direction de police sur Paul-André Bochud, [?] juin 1865, AEF, DS Ib 5, p. 116. Neveu du docteur Bochud, Paul-André était décédé en juin 1865, peu avant d'achever ses examens d'admission devant la commission de santé, examens qui avaient été interrompus à la fin janvier de cette même année.

24 - LÉONARD (Jacques), *Op. cit.*, p. 11, mentionne une estimation de Victor Cousin situant entre 20 000 et 25 000 francs, en 1847, le coût global des études médicales.

25 - PUGIN (Pierre), *Dissertation sur la*

- 39 - Voir notamment
Le Confédéré,
 22 septembre 1876,
 p. 4.
- 40 - ETERNOD
 (Auguste), « La faculté
 de médecine de 1876
 à 1896 », *Histoire de
 l'Université de Genève*.
*L'Académie et
 l'Université au
 XIX^e siècle*, tome 3
 (volume d'annexes),
 Genève, Georg, 1934,
 p. 290.
- 41 - SAUDAN (Guy),
*La Médecine à
 Lausanne du XV^e au
 XX^e siècle*. Publié à
 l'occasion du
 Centenaire de la
 Faculté de médecine
 de l'Université de
 Lausanne, Lausanne,
 éditions du Verseau,
 1991, p. 104.
- 42 - BUOMBERGER
 (Ferdinand), *Frequenz
 der schweizerischen
 Hochschulen in den
 Jahren 1889-1903,
 mit spezieller
 Berücksichtigung der
 Universität Freiburg*,
 Fribourg, St-Paul,
 1904, p. 4 et 8.
 En 1889, les
 840 étudiants en
 médecine
 représentaient,
 apprend-on, 42 % de
 l'ensemble des
 étudiants immatriculés
 dans les universités
 suisses. Ce
 pourcentage tombe à
 36,5 % en 1903.
- 43 - FELLER (Richard),
*Die Universität Bern
 1834-1934*, Bern,
- L'ouverture des deux facultés de médecine francophones, à Genève (1876) et à Lausanne (1890) ajoutent à l'offre globale des facultés suisses la possibilité, pour les étudiants fribourgeois francophones, d'étudier dans leur langue et à proximité de leur domicile. La faculté de Genève, qui annonce dans les quotidiens fribourgeois³⁹ l'ouverture de ses cours et le programme du semestre d'hiver 1876-1877, prospère assez rapidement, passant de 47 étudiants lors de l'ouverture des cours à 248 étudiants immatriculés au semestre d'hiver 1892-1893⁴⁰. Quant à la faculté de médecine de Lausanne, qui ouvre ses portes en 1890 avec 63 étudiants – soit près du 30 % des effectifs totaux de l'université de Lausanne – elle connaît une progression assez impressionnante si l'on songe qu'au semestre d'hiver 1905/1906, elle compte 24,7 % des étudiants en médecine de Suisse, effectifs gonflés, il faut le souligner, par la forte présence de ressortissants russes⁴¹. De manière globale, le nombre d'étudiants en médecine dans les universités suisses connaît de fortes augmentations dans le dernier quart du XIX^e siècle. Dans une étude statistique sur la fréquentation des universités helvétiques, Ferdinand Buomberger a montré que les étudiants en médecine sont passés de 840 en 1889 à 1 750 en 1903⁴².
- Mais le développement des facultés de médecine en Suisse durant cette période n'a pas été uniquement d'ordre quantitatif. L'université de Berne en particulier, calquée sur le modèle allemand depuis sa réorganisation en 1834 – « Die neue Hochschule wurde nach deutschem Vorbild gesschaffen⁴³ » – connaît, par le biais de professeurs remarquables, un rayonnement médical considérable dès le milieu du siècle. C'est à Berne, notamment, que le professeur Hermann A. Demme (1802-1867) réalise en janvier 1847 les premières opérations sous anesthésie connues dans le monde germanique⁴⁴, quelques mois seulement après la grande première de Boston. Mais la figure médicale qui domine la faculté de Berne est le célèbre Theodor Kocher (1841-1917), professeur de chirurgie dès 1872, prix Nobel de médecine en 1909. Auteur de travaux scientifiques et d'ouvrages tels que le célèbre *Chirurgische Operationslehre* (1892)⁴⁵ qui fut rapidement traduit en cinq langues, Kocher était un des spécialistes suisses les plus recherchés par les futurs médecins avides d'approfondir leurs connaissances et leurs pratiques chirurgicales. Il a grandement contribué au rayonnement de la Faculté de médecine de Berne, qui sera assidûment fréquentée par les futurs médecins fribourgeois détenteurs de patentes octroyées après 1878.
- Ce que nous venons de dire sur le dernier quart du XIX^e siècle, qui se caractérise par un important développement et par un essor de l'enseignement médical dans les universités suisses, explique en grande partie que la totalité des treize doctorats de médecins établis dans le canton de Fribourg à partir de 1878, ont été obtenus dans une université suisse : à Genève (docteurs Antonin Favre, Simon Geinoz, Pierre-Louis Gremaud, Rodolphe Nicod et Antonin Torche), à Berne (docteurs Robert Dinichert, Romain Perrin, Paul Repond et Henri Stoecklin), à Bâle (docteur Etienne Perroulaz) et à Lausanne (docteurs Gustave Clément, Placide Plattner et Adolphe Treyer), tandis que pour la période précédente, comme nous l'avons vu, seuls 3 doctorats sur 32 avaient été obtenus en Suisse.
- Le tableau n° 3 a été réalisé à partir d'informations complètes sur le parcours universitaire de 87 médecins étudiés (sur 123), distribués comme suit : 56 (sur 79) pour la période d'obtention de la paten-

te précédant 1878, et 31 (sur 44) pour la période qui suit 1878 ; il indique le nombre des futurs médecins ayant accompli tout ou partie de la formation dans les différents pays mentionnés. Il montre à l'évidence que la position des études en Suisse se renforce et progresse après 1878, et qu'en revanche la position des études en Allemagne s'effondre presque complètement. Des cinq médecins qui ont étudié en France parmi ceux qui ont reçu leur patente après 1878, un seul, l'autrichien Theodor Gamahl, qui exercera à Charmey à partir de 1894, y a effectué la totalité de son cursus académique. Le groupe A est constitué par l'échantillon des 56 médecins (sur 79) patentés avant 1878 ; le groupe B par 31 médecins (sur 44) patentés entre 1878 et 1900 :

Tableau n° 3
Pays d'études de 87 médecins
ayant exercé entre 1850 et 1900

	A	B
Allemagne	33	4
Suisse	20	29
France	18	5
Autriche	12	4
Italie	2	0

En ce qui concerne le déroulement des études proprement dit, les facultés de médecine suisses s'étant largement organisées selon des modèles qui avaient fait leurs preuves à l'étranger, on ne constate pas de différences substantielles par rapport à la période que nous avons étudiée précédemment. Les études accomplies en Suisse ne sont pas moins longues, et se prolongent normalement par des stages de perfectionnement dans des hôpitaux. Ce qui par contre semble nouveau, comme je l'ai déjà mentionné, est l'arrivée à l'université d'étudiants en médecine provenant également de

milieux moins aisés, et qui n'hésitent pas à se lancer dans de « longues et coûteuses études professionnelles⁴⁶ ». Arrêtons-nous quelque peu, pour illustrer le propos, sur le parcours universitaire de deux grands médecins fribourgeois, tous deux issus de familles financièrement modestes.

Le parcours du docteur Gustave Clément (1868-1940), sans conteste la figure médicale fribourgeoise la plus marquante de la première moitié du XX^e siècle, n'est pas sans présenter des similitudes avec la biographie de son maître lausannois, César Roux (1857-1934). Très tôt orphelin de père, élevé avec un frère et une sœur par une mère « obligée de quémander un gagne-pain auprès de l'administration des postes pour élever dignement ses enfants⁴⁷ », le futur médecin grandit au milieu des difficultés matérielles. Après avoir longuement hésité, semble-t-il, à embrasser la carrière ecclésiastique, Clément commence ses études médicales à Berne en 1889, où il accomplit son premier propédeutique, avant de se rendre à Lausanne, où, en 1894, il couronne ses études en subissant avec succès l'examen professionnel. Remarqué à son tour par le docteur Roux, Gustave Clément complète alors sa formation par des stages comme interne de chirurgie à Lausanne (1895), à l'Institut bactériologique de Berne (1896) et à l'Institut Pasteur de Paris (1896-1897), avant d'assurer la fonction de chef de clinique chirurgicale dans l'établissement privé de son maître, à Lausanne (1897-1899). Un dernier stage à Paris durant l'hiver 1899-1900 précède son doctorat, obtenu à Lausanne peu avant son installation définitive dans le canton de Fribourg, où il commence sa brillante carrière de médecin et de chirurgien⁴⁸.

Etienne Perroulaz (1853-1933), médecin à Riaz (1879-1881) puis à Bulle

Haupt, 1935, p. 24.

44 - *Ibid.*, p. 166.

45 - KOCHER
(Theodor),
*Chirurgische
Operationslehre*, Jena,
Fischer, 1892,
VIII-208 p.

46 - CLEMENT
(Gustave), *César Roux.
L'homme et le
chirurgien*, Lausanne,
Payot, 1935, p. 7

47 - Nécrologie de
Gustave Clément, *NEF*,
1941, p. 184.

48 - Pour l'activité
médicale et scientifique
du docteur Clément,
voir le long article
nécrologique rédigé
par Louis Comte,
publié dans les *NEF*,
1941, p. 184-192,
ainsi que la nécrologie
publiée dans *La
Liberté*,
15 avril 1940, p. 1-2.

60 - Lettre de la commission de santé au Conseil d'État fribourgeois, 28/31 août 1857, AEF, DS lb 4, p. 212.

61 - Séance de la commission de santé, 19 mai 1869, AEF, DS la 8, p. 111.

62 - Lettre de la commission de santé au Conseil d'État fribourgeois, 8 mars 1880, AEF, DS lb 7, pp. 459-460.

Th. Sieber se plaint en juillet 1857 auprès du Conseil d'État suite à son troisième échec et son renvoi définitif en invoquant notamment son titre de docteur, la commission de santé réplique en disant : « M. Sieber est, il est vrai, porteur d'un diplôme de docteur ; mais il n'est point besoin de rappeler ici que ce titre honorifique n'est souvent exploité [sic] à quelques Universités, du moins, qu'à l'instar d'une spéculation lucrative, c'est pourquoi déjà le décret du 4 février 1828 porte, que l'exhibition d'un diplôme doctoral ne doit pas être envisagé comme suffisante pour l'admission à l'exercice de la médecine⁶⁰ ».

En 1869, lors du deuxième échec du docteur Xavier Cuony devant les examinateurs de la commission, le secrétaire porte au protocole : « Cette décision pourrait paraître en contradiction avec le fait que M. Cuony est devenu docteur de la faculté de Berne⁶¹ ». La commission de santé se montre en revanche moins conséquente avec le peu de cas qu'elle semble accorder au titre de docteur, lorsqu'il s'agit de repourvoir un de ses fauteuils. Le docteur Julien Esseiva, nouveau président suite au décès le 10 janvier 1880 du docteur Jean-Louis Schaller, en proposant au Conseil d'État le docteur Antonin Favre et Charles Python pour repourvoir un poste au sein de la Commission, croit bon d'ajouter : « Si je ne présente pas M. Python en premier lieu, c'est parce qu'il n'est pas docteur en médecine, et que jusqu'ici, il avait été tenu compte du diplôme dans le choix des membres de la Commission de santé⁶² ».

L'argument, discutable si l'on songe que l'un des membres les plus influents de la commission de santé, Eduard Volmar (1803-1870), en poste de 1832 à 1863, n'avait pas le grade de docteur, a dû sembler de peu de poids au Conseil d'État, qui nomme tout de même à la

commission de santé Charles Python, le médecin de l'évêché et un des plus anciens praticiens en exercice à Fribourg à ce moment-là ; il assumera sa charge de 1880 à 1889.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les facultés de médecine françaises (jusqu'aux premières décennies du XIX^e siècle), puis les facultés allemandes (1820-1870) et enfin les facultés suisses (surtout Berne, Lausanne et Genève) ont constitué les pôles prioritaires de formation des médecins établis dans le canton de Fribourg. Le tournant de 1878, qui voit la mise sur pied de commissions examinatrices fédérales au sein des universités helvétiques et dont les diplômes garantissent, pour la première fois, le libre établissement de leurs détenteurs sur l'ensemble du territoire national, s'accompagne d'une sédentarisation des étudiants durant la période de leur formation de base, et la fin de la pérégrination académique de type germanique qui avait caractérisé les cursus de leurs prédécesseurs. Cette sédentarisation et la proximité des sièges universitaires fréquentés concourent à favoriser une timide mais certaine démocratisation des études médicales, qui s'ouvrent aux fils de familles de la bourgeoisie moyenne. Quelques autres enseignements d'ensemble peuvent être tirés. A aucun moment la langue – et en l'occurrence la langue allemande – ne semble avoir constitué pour les candidats médecins francophones un inconvénient dans le choix de l'université, qu'elle soit située en Allemagne ou en Suisse. A contrario, la communauté de langue avec les facultés françaises ou suisses romandes (dès 1876) n'a pas été un facteur de motivation prioritaire pour les Fribourgeois. Une comparaison avec la situation d'au-

jourd'hui montrerait sans doute une situation sensiblement différente, dans le contexte linguistique et identitaire actuel.

Un autre facteur de choix d'une université (ou de son rejet), évoqué à plusieurs reprises dans le présent article, mérite d'être pondéré : l'élément catholique. Tous les médecins fribourgeois du XIX^e siècle n'étaient pas, et loin s'en faut, des catholiques intransigeants au diapason de leur gouvernement. La démission du docteur Torche de la Société cantonale de médecine (1888), accusant la vingtaine de membres qui en faisaient partie de s'occuper « trop de politique antigouvernementale⁶³ », montre que, pour le moins, ces médecins n'étaient pas des catholiques-conservateurs militants. Le parti radical fribourgeois, minorisé et abhorré par les conservateurs qui lui reprochaient son anticléricalisme, comptait dans ses rangs un nombre non négligeable de médecins bien établis, qui d'ailleurs n'ont pas hésité à aller étudier dans les mêmes universités fréquentées par des catholiques convaincus. Le docteur Berchtold (1789-1860), radical et auteur d'un ouvrage franc-maçon, n'a-t-il pas étudié dans une université de l'Allemagne catholique, tout comme le docteur Oscar Engelhard (1822-1906), radical et protestant de Morat ? Le docteur Gustave Clément, le pourfendeur de l'université de Zurich, n'a-t-il pas étudié à Berne et à Lausanne ? On peut, toutefois, légitimement se demander, dans le sens de l'anecdote rapportée par le docteur Peter Boschung, dans quelle mesure la carrière médicale n'était pas tout simplement hors de question dans les familles conservatrices fribourgeoises, pour des motifs qui dépassent, sans aucun doute, le crainte de perdre la foi dans les facultés de médecine. L'élément catholique a sans doute influencé un certain nombre de candidats médecins dans le choix de leur université, mais ce fac-

teur doit être nuancé, comme le démontrent la fréquentation de l'université de Berne et les parcours identiques de personnalités que tout semble opposer.

Une question intéressante restée inexplorée dans cet article mériterait un examen spécifique. Quelles influences sur la pratique médicale concrète ont eu les divers types d'enseignements reçus dans les divers pays fréquentés par les médecins fribourgeois ? Difficile, si l'on considère les sources disponibles, cette histoire passionnante reste à écrire.

63 - Protocoles de la société de médecine du canton de Fribourg, séance du 16 juillet 1888, volume 2 (1877-1905), p. 200.